

Procès verbal AG du 14 février 2014

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

0 Ordre du jour

Personnes présentes

- | | | |
|---|--------------------------|------------------------------|
| – Philippe LAMONTAGNE,
président d'assemblée | – Mathieu DUPONT | – Eduard Gabriel OLTEANU |
| – Frédéric MIRON, secrétaire | – Jean-Cristoph DURY | – Olga PREJESMYTSKAIA |
| – étudiants présents : | – Jonathan FORGET | – Ysaac QUÉVILLON |
| – Khalid AMGHAR | – Luc-Antoine GIRARDIN | – David QUIROZ MARIN |
| – Vincent ANTAKI | – David HAGUENAUER | – Jean-Philippe RAYMOND |
| – Patrick BARIL-ROBICHAUD | – Basile HALAWAH | – Simon RIENDEAU |
| – Cynthia BEAUCHEMIN | – Frédéric HAMEL | – Diego SABY |
| – Aghilas BELARBI | – Philippe LAMONTAGNE | – Alexandre ST-LOUIS FORTIER |
| – Emmanuel BENGIO | – Thierry LAVIER | – Patrick THÉMENS |
| – Teodora DAN | – Nicolas LAVOIE DRAPEAU | – François THIBAUT |
| – François Luc | – Nicholas LÉONARD | – Julien |
| DENHEZ-TEUTON | – Stéphane MARCOUILLER | THOMAS DE CARDAILLAC |
| – Charles DESHARNAIS | – David MILAENEN | – Émile TROTTIER |
| – Chantal Hélène DRAPEAU | – Robin MIŁOSZ | – Julien VANASSE |
| | – Frédéric MIRON | – Pierre-Luc VAUDRY |

1. Ouverture
2. Adoption Ordre du jour
3. Adoption de 4 procès-verbaux : 26 Novembre 2013, 1 Mai 2012, 13 Juin 2012 et 5 Septembre 2012
4. Élections
 - Représentant de la majeure
 - Représentant du bidisciplinaire en mathématiques et informatique
5. Budget
6. Positions, revendications, actions
7. Grève
8. Varia
9. Pizza
10. Fermeture

1 Ouverture

Le quorum est constaté et sera supposé maintenu jusqu'à la fin de la séance.

Patrick BARIL-ROBICHAUD **propose** Frédéric MIRON comme secrétaire et Philippe LAMONTAGNE comme président.

François THIBAUT **appuie**.

Que le président soit Philippe Lamontagne et que le secrétaire soit Frédéric Miron.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Procès verbal AG du 14 février 2014

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

2 Adoption ordre du jour

Patrick BARIL-ROBICHAUD **propose** l'adoption de l'ordre du jour.

François THIBAUT **appuie**.

François THIBAUT **propose** d'ajouter un point élection FAÉCUM après le point élections

Chantal Hélène DRAPEAU **appuie**.

d'ajouter un point "élection FAÉCUM" après le point "élections"

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mathieu DUPONT veut savoir se qu'il va arriver avec le quorum pendant l'assemblée.

Philippe LAMONTAGNE répond qu'il sera considéré maintenu jusqu'à la fin de la séance, suite aux modifications récentes de la charte concernant la 3e assemblée générale sans quorum.

Jean-Philippe RAYMOND veut savoir ce qu'il en est pour les 4e et 5e assemblées ayant possiblement lieu.

Philippe LAMONTAGNE répond qu'elles fonctionneront de la manière habituelle.

François THIBAUT explique qu'il y aura poursuite de la séance jusqu'à la fin et que nous pourrons voter une possible continuation, pour pouvoir ajourner lorsqu'on constate qu'il n'y a plus assez de gens.

François THIBAUT **propose** qu'en cas d'ajournement de la séance, l'assemblée reprendra le 21 février 2014.

Vincent ANTAKI **appuie**.

En cas d'ajournement de la séance, l'assemblée reprendra le 21 février 2014.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Que l'ordre du jour soit adopté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3 Adoption de 4 procès-verbaux : 26 Novembre 2013, 1 Mai 2012, 13 Juin 2012 et 5 Septembre 2012

François THIBAUT **propose** l'adoption du procès-verbal du 26 Novembre 2013.

Patrick BARIL-ROBICHAUD **appuie**.

Que le procès-verbal du 26 Novembre 2013 soit adopté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

François THIBAUT **propose** la mise en dépôt les 3 autres Procès-verbaux jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Vincent ANTAKI **appuie**.

Procès verbal AG du 14 février 2014

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

Stéphane MARCOUILLER demande pourquoi.

François THIBAUT répond dit qu'il n'a pas eu le temps de les vérifier et que personne n'a envoyé de feedback.

Que les 3 autres procès-verbaux soient mis en dépôt jusqu'à la prochaine assemblée générale.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4 Élections

4.1 Représentant de la majeure

Patrick BARIL-ROBICHAUD décrit les nouveaux postes, il indique qu'ils sont des équivalents des représentants d'années et que les prérequis sont d'être inscrit à la majeure pour ce poste ou au bidisciplinaire en mathématiques et informatique pour l'autre poste.

François THIBAUT complète en expliquant qu'il se présenter au CA et faire la communication dans les cours.

Il n'y a pas de candidature.

4.2 Représentant du bidisciplinaire en mathématiques et informatiques

Il n'y a pas de candidature.

5 FAÉCUM

François THIBAUT **propose** que l'AÉDIROUM appuie la candidature de François Thibault au conseil d'administration de la FAÉCUM.

Vincent ANTAKI **appuie**.

François THIBAUT dit qu'il est VP-externe depuis 2 sessions, il veut de présenter à la FAÉCUM pour apporter de la transparence et faire valoir les valeurs de l'AÉDIROUM. Le CA de la FAÉCUM est composé de 8 étudiants, en plus de 3 membres du bureau exécutif selon les règlements généraux de la FAÉCUM, qui sont responsables personnellement au niveau de la loi. Il sollicite l'appuie de l'assemblée générale.

Chantal Hélène DRAPEAU demande, du fait qu'il a un poste important dans l'exécutif de l'AÉDIROUM, s'il y aurait des conflits d'intérêts et comment il pense gérer ça

François THIBAUT répond qu'il faut déclarer ses conflits d'intérêts, il le fera, ils pourront délibérer. Il ne sait pas s'il veut se représenter pour la prochaine session, il n'est pas parti pour ça, il va voir si des gens comptent se présenter. Ce serait juste l'été le conflit, du côté de l'intégrité, il ne prévoit pas briser le huit clos, les infos peuvent souvent être partagées. Il pense pouvoir faire la différence, il fera part des choses publiques et des positions de l'AÉDIROUM, il y a un potentiel de conflit, mais il ne pense pas qu'il y en aura.

La présidence indique qu'on peut appuyer plus d'un candidat, il invite à se manifester.

Vincent ANTAKI dit que ce n'est pas super litigieux, il ne tient pas à la FAÉCUM, il trouve ça des fois antidémocratique, mais que François THIBAUT fera une bonne job, s'il y a une personne qu'il connaît qui (cont.)

Procès verbal AG du 14 février 2014

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

peu faire changer les choses, c'est lui.

Que l'AÉDIROUM appuie la candidature de François Thibault au conseil d'administration de la FAÉCUM.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6 Budget

Nicholas LÉONARD présente le budget, il indique qu'on vise un déficit de 3 800\$ et qu'on a présentement un déficit de 1 800\$, le 5 à 7 de la veille a fait beaucoup d'argent. Il dit que plus on dépense, mieux c'est, puisqu'on veut perdre de l'argent. Il dit aussi que seulement 70% des cotisations sont rentrées. Il dit aussi qu'il y aura un déjeuner le 18 mars qui sera ajouté aux dépenses. Comme autres dépenses, il y a eu l'achat de jeux de société et de XBox, qui rentre dans le budget de réaménagement du local.

François THIBAUT demande quel serait le montant recommandé à garder en banque.

Nicholas LÉONARD répond qu'il n'y a pas vraiment de problème, mais qu'on accumule à toutes les années. Il dit que de garder un fond de 5-10 mille dollars, pour des possible rénovation de local d'association ou de café étudiant pourrait être utile.

Vincent ANTAKI demande si on accumule parce qu'on ne dépense pas. Il demande aussi combien la grève a coûté.

Le président répond qu'on avait un budget de 500\$.

Vincent ANTAKI dit que sinon on pourrait avoir un fond de grève

Nicholas LÉONARD répond qu'on a 300\$ pour les mobilisations, que s'il y a une grosse grève, on peut voter de l'argent en assemblée.

Vincent ANTAKI indique qu'il voulait juste savoir s'il y en avait un.

François THIBAUT **propose** de rajouter 200\$ au budget mobilisation. Il dit qu'on ne dépensera pas pour dépenser et qu'il veut faire un 500\$ total.

Vincent ANTAKI **appuie**.

Que soit ajouté 200\$ au budget mobilisation. (Pour un total de 500\$).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7 Positions, revendications, actions

Il n'y a pas d'interventions.

Procès verbal AG du 14 février 2014

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

8 Grève

François THIBAUT explique que 3 associations sont en grève le 24 février, puisque c'est la journée de renomination du recteur et selon le statut de la loi, le conseil est composé de gens d'affaires et ils vont décider si le recteur est reconduit. Il n'y aura pas d'appel à la candidature, pas de mise en candidature. Notre association est positionnée contre le recteur actuel, alors il trouverait important de pouvoir discuter de ce qui se passe. Il dit aussi que d'autres associations auront une assemblée générale de grève. Il veut qu'on se positionne, si c'est pertinent, il dit qu'il proposera une plénière plus tard.

Vincent ANTAKI **propose** une plénière de 20 minutes pour discuter d'une possible grève le 24 février.

François THIBAUT **appuie**.

Qu'il y ait une plénière de 20 minutes avec pour sujet : possible grève le 24 février.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Début de la plénière.

Patrick BARIL-ROBICHAUD demande quand la manifestation aura lieu, car il y a des examens cette journée.

François THIBAUT dit que d'après ses informations, la manifestation serait vers 4h30, mais puisqu'il y a des examens, ça pourrait changer. Les personnes se présentant ont toujours raison, c'est la plage horaire la moins occupée pour l'instant. c'est plus facile s'il y a des cours pendant la manifestation, mais faut alors piqueter. On ne fait pas ça à la légère, on considère que c'est important.

Vincent ANTAKI dit qu'il trouve ça relativement pertinent, il dit qu'on a aucun mot à dire sur notre conseil d'administration, ce qui est relativement nul, car dans la plupart des cégeps et universités, les étudiants ont un mot à dire sur au moins une partie, ce n'est pas le cas à l'Université de Montréal. Il dit qu'il s'agit de la première raison qui fait qu'il faut s'opposer au rectorat, parce que c'est anti-démocratique et que ça amène une position où nous sommes des gens qui ne participent pas dans le développement de l'université, ce qui est plutôt choquant. Pour ce qui est de Guy Breton spécifiquement, il a, avant la grève, été jusqu'à l'assemblée nationale pour la hausse, il a fait venir des policiers pendant la grève et ne l'a pas reconnue pendant un bon bout, c'est un salaud et il ne ménage pas ses mots.

François THIBAUT rappelle aussi que nous étions fâchés contre Guy Breton à cause de la police au pavillon Jean-Brillant. Il dit aussi qu'à chaque fois qu'il ouvre la bouche, c'est pour la marchandisation du savoir, pour l'entreprise et que les programmes n'étant pas rentables devront soit le devenir ou mourir, ce n'est pas très positif. Qu'on soit en grève ou non, on peut aller à la manifestation tout de même, mais le signal serait plus fort avec une grève. On voudrait changer le processus, mais ce n'est pas possible d'ici le 24 février. De plus, selon les rumeurs, Guy Breton quitterait pour le CHUM avec prime de départ, à cause des méchants étudiants qui voulaient qu'il parte. Il trouve navrant la dérive du recteur qui devrait représenter l'université.

David HAGUENAUER demande pourquoi attendre jusqu'au 24.

François THIBAUT répond qu'il y aura des actions tout le long de la prochaine semaine, mais que la grosse action sera le 24. Il dit que la raison d'attendre est que la grève est quelque chose de gros, pour marquer la journée où le recteur est nommé. Il est déjà décidé qu'il sera renominé. On doit manifester notre désaccord, les actions après n'auront pas le même impact. Il dit que ça prend du temps pour se mobiliser et qu'il y avait une manifestation la semaine passée (mercredi), qu'il y avait beaucoup de gens. On espère une plus grande manifestation cette fois-ci.

David HAGUENAUER demande pourquoi prendre la décision avant le 24, si la décision est déjà prise.

François THIBAUT dit qu'on va tout de même diffuser la grève, c'est quelque chose qui leur parviendra. Pour faire quelque chose avant, qu'on peut essayer, il y aura des actions la semaine prochaine, des occupations, des

Procès verbal AG du 14 février 2014

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

actions de visibilité. Pour que ce soit rapporté dans le quartier libre et dans les medias de masses, on a pas vraiment de controle, mais se pourrait percer. Qu'on veut tout de meme s'enligner pour le 24, qu'on peut toujours essayer de faire ce que l'assemblée dictera.

Pierre-Luc VAUDRY dit que c'est une bonne idée de faire des actions et une manifestation le 24, mais se demande si l'objectif de faire la grève est réaliste. Un de ses cours est composés à moitié d'étudiants non-membres de l'association, il a entendu dire qu'il y avait des examens, il se demande si c'est possible de réussir le piquetage.

Vincent ANTAKI dit qu'il est motivé à piquer les cours d'informatique, si on est pas assez ça ne marchera pas. S'il y a une grève de voter, il est motivé. Il voudrait faire un contingent pour la manifestation, se rejoindre avant au local d'association ou au café étudiant pour faire une bannière et aller à la manifestation en groupe joyeusement.

François THIBAUT dit que la manifestation commencerait à Marie-Victorin et qu'on pourrait faire une grève partielle, à partir de 4h. Il lance l'idée.

François Luc DENHEZ-TEUTON demande si c'est possible de juste piquer les cours, pas les examens.

François THIBAUT dit que si c'est la volonté de l'assemblée, l'exécutif fera son possible, il croit que c'est faisable.

Jean-Philippe RAYMOND dit que piquer les classes et non les examens, c'est discriminatoire, c'est viser une minorité. À la limite il faudrait piquer les laboratoires des étudiants gradués, eux on ne les dérange pas, ils se permettent de voter pour.

Fin de la plénière

Vincent ANTAKI **propose** que l'aédiroum soit en grève le 24 février

François THIBAUT **appuie**.

Pierre-Luc VAUDRY dit que l'assemblée ne l'a pas convaincu que c'était réaliste.

François Luc DENHEZ-TEUTON **propose** que cette grève ne touche pas les examens

Charles DESHARNAIS **appuie**.

Nicholas LÉONARD demande le vote

D'amender pour ajouter 'Que la grève ne touche pas les examens.'

Adopté à majorité.

Pour : 14, Contre : 6, Abstention : 12.

Diego SABY demande le vote

François THIBAUT **propose** le vote secret

Patrick BARIL-ROBICHAUD appuie

Thierry LAVIER demande le vote

Que le prochain vote soit un vote secret.

Rejetée à majorité.

Pour : 11, Contre : 13, Abstention : 12.

Procès verbal AG du 14 février 2014

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

Que l'AÉDIROUM soit en grève le 24 février. Que la grève n'affecte pas les examens.

Adopté à majorité.
Pour : 16, Contre : 9, Abstention : 12.

Vincent ANTAKI **propose** que l'AÉDIROUM organise un contingent pour la manifestation du 24 février.

Simon RIENDEAU **appuie**.

Alexandre ST-LOUIS FORTIER demande qui s'en occupera

Philippe LAMONTAGNE interprète que c'est l'exécutif ou toute personne voulant s'impliquer.

Charles DESHARNAIS demande ce qu'il en est des cours de mathématiques

Vincent ANTAKI répond qu'il y a grève pour les cours d'informatiques, ce serait plus ou moins correcte d'intervenir dans les cours de mathématiques, où il n'y a que 5% de gens d'informatique. Pour ces cours, il faudrait tenir des votes dans chaque classe, ce sera aux élèves du cours de s'organiser. On piquètera les cours d'IRO.

Que l'AÉDIROUM organise un contingent pour la manifestation du 24 février 2014.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

François THIBAUT dit que l'exécutif convie les gens à venir au local d'association à 3h30 le 24 février, pour organiser le contingent.

Patrick BARIL-ROBICHAUD **propose** de modifier l'ordre du jour pour ramener le point d'élection de la majeure

François THIBAUT **appuie**.

Que le point d'élection de la majeure soit ramener.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9 Élections représentant de la majeure.

Thierry LAVIER se **propose**.

Vincent ANTAKI appuie

Thierry LAVIER se présente, il dit qu'il est le seul étudiant à la majeure dans la salle, il trouve qu'il est apte à représenter la majeure.

Que Thierry Lavier soit élu comme représentant à la majeure.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Procès verbal AG du 14 février 2014

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

10 Varia

Robin MIŁOSZ dit il monte un dossier pour que l'AÉDIROUM s'achète des enceintes de son et si gens gens veulent s'impliquer, il serait intéressant d'avoir de l'aide pour cibler se qui est nécessaire.

François THIBAUT dit qu'un administrateur de la faécum souhaite nous rencontrer pour avoir des informations, il invite les gens intéressés à le contacter. Ses contacts sont sur la page de l'AÉDIROUM ou sinon apres l'assemblée. Il est contactable n'importe quand par courriel ou facebook.

Patrick BARIL-ROBICHAUD dit que pour continuer avec Robin, on monte une équipe de handball pour le 1er mars, contacter Robin ou venir à l'association. Il y a aussi le Midiro qui vient.

François Luc DENHEZ-TEUTON demande ce qu'est le handball.

Robin MIŁOSZ répond que c'est comme le soccer, mais que le ballon est lancé avec les mains.

Thierry LAVIER dit que pour les équipes de sport, il serait bien d'avoir des chandails de l'association. Ils se sentaient jaloux de pas avoir quelque chose de représentatif de l'association lors des précédentes compétitions. il propose que quelqu'un fasse un logo.

Emmanuel BENGIO dit que dans le cadre des CS Games, il pensait s'occuper de faire des hoodies et t-shirts pour les vendre.

Simon RIENDEAU suggère de nommer Robin comme responsable des chandails.

Robin MIŁOSZ dit qu'il a trouver des solutions pour la compétition d'escalade, il a vérifié sur internet et a fait des chandails.

Alexandre ST-LOUIS FORTIER dit qu'il a déjà regardé un peu pour les chandails avec la FAÉCUM pour des deals. Il va poursuivre la série de courriel, il ferait des t-shirts et articles promotionels.

Basile HALAWEH demande ce que sont les règles officielles au niveau des repoussages d'examen.

Patrick BARIL-ROBICHAUD répond que généralement, se sont des cas spécifiques. Malheureusement, les plans de cours ne sont pas contraignants ou restrictifs. Ils sont indicatifs, un professeur peut le modifier sans avoir l'accord des étudiants. La FAÉCUM veut modifier ça. Pour repousser un examen et autre, le professeur peut faire se qu'il veut, que se soit par unanimité, majorité ou n'importe quoi, l'enseignant à le dernier mot.

François THIBAUT complète que l'enseignant peut modifier son plan de cours tant qu'il en informe les étudiants de manière adéquate, ce n'est pas vraiment une contrainte qui s'applique pour faire changer. À la FAÉCUM, ils voulaient que se soit comme un contrat, mais ça n'a pas été adopté dans aucune instance. Il est moins claire si l'enseignant peut faire des activités en dehors des plages horaires prévues, il suffirait d'une opposition. Mais si la majorité veulent changer, ça devient difficile de s'opposer à la modification.

11 Pizza

Patrick BARIL-ROBICHAUD explique que la pizza a été commandée et qu'elle arrivera d'ici 15-20 minutes et invite à rester dans la salle pour en profiter. Il dit qu'il n'avait pas pensé à la neige.

12 Fermeture

François THIBAUT **propose** la fermeture

Vincent ANTAKI **appuie**.

Procès verbal AG du 14 février 2014

AÉDIROUM
14-02-2014

Frédéric Miron
Secrétaire

Fermeture de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.